

DIRECTEUR (H/F) DE L'ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE (remplacement Congé Parental)

Date de publication

05/06/24

Service : Ecole de musique

(4 sites d'enseignement, 15 enseignants, 1 chargée d'accueil à mi-temps, 213 élèves)

Date limite de dépôt des candidatures

07/07/24

Cadre d'emploi cible : Être en possession d'un DE, DUMI, CA ou diplôme équivalent avec une expérience d'enseignement artistique et/ou de médiation culturelle

Temps de travail : temps non complet 10h hebdomadaires

Conditions du poste

Conditions d'emploi : contractuel (CDD remplacement) pour un congé parental à compter du 31/08/2024, pour 6 mois, renouvelable jusqu'à la fin d'année scolaire 2025

Résidence administrative : Ecole de musique de Bouloire

Déplacements : sur le territoire de la communauté de communes principalement.

Missions et objectif du poste

Au sein du service Ecole de musique, sous l'autorité du Directeur Général des Services, et soutenu.e par la chargée d'accueil, le directeur (H/F) assure le bon fonctionnement de l'établissement sur ses 4 sites d'enseignement, coordonne l'équipe pédagogique, les projets de l'école et assure la continuité du projet d'établissement et du suivi pédagogique.

Accompagné.e des services comptabilité et ressources humaines, il/elle conçoit le budget et suit les dépenses du service, fait le suivi du service des agents et des frais annexes.

Il/Elle travaille également en partenariat avec les autres acteurs socio-éducatifs et culturels du territoire dans le cadre de projets d'éducation artistique et culturelle (interventions en milieu scolaires, médiations, ateliers pour les élèves de l'école, etc.)

Diplômes / formations

Rémunération

DE, DUMI, CA ou diplôme équivalent

En fonction des diplômes et expériences,

Traitement indiciaire compris entre l'IB458/IM 406 et l'IB528/IM457 de la grille indiciaire des Assistants d'Enseignement Artistique principaux de 2ème Classe,

IFTS (indemnité de direction)

SFT le cas échéant

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser par courriel à rh@cc-gesnoisbilurien.fr avant le 07/07/2023 au soir.

Pour tout renseignement complémentaire, envoyer un mail à : ecolemusique@cc-gesnoisbilurien.fr